



ÉDITO

n°53

LE CŒUR D'ARCHAMPS

289 XX 74

Feuille d'infos - Mars 2019

C'est le Printemps !

Et si l'on parlait d'Archamps pour autre chose que pour le revenu de ses habitants ! Et si l'on clamait haut et fort qu'il y fait bon vivre et que la nature y est de mieux en mieux préservée !

Alors on se réjouirait du fait que de plus en plus d'Archampoises utilisent leurs vélos (électriques) pour aller travailler ; que les enfants sont de plus en plus attentifs à la lutte contre le gaspillage ; que la pollution lumineuse a considérablement diminué ; qu'un nouveau maraicher s'est installé ; que les jardins partagés connaissent toujours plus de succès ; que les abeilles du rucher communal ont bien passé l'hiver... ou encore que le festival du « film vert » a connu une belle affluence...

L'on se féliciterait aussi pour une saison de ski au Salève qui a été réussie grâce à la neige et surtout à l'enthousiasme des bénévoles ; pour la reprise du marché de produits locaux ou encore pour l'ouverture très prochaine d'une boulangerie et bientôt d'une nouvelle école !

Et l'on se prendrait même à rêver que les automobilistes respectassent les limitations de vitesse ou les sens interdits... ; que les bricoleurs et autres jardiniers retiennent que les outils bruyants ne peuvent pas être utilisés à toute heure de la journée et de la nuit (voir horaires ci-dessous)... ; que les propriétaires de chiens comprennent qu'on ne jette pas les sacs à excréments dans les champs... ; et que ceux qui continuent à jeter des immondices entre les conteneurs de tri soient pris de remords...

Enfin, l'on pourrait aussi espérer que les récents faits « d'hiver » ne se reproduiront plus. Je pense évidemment aux nombreux cambriolages – contre lesquels il faut rester vigilant -, mais aussi à ces agressions insensées de skieurs par des piétons ou encore à ces intrusions répétées de petits chenapans dans le groupe scolaire...



Mais laissons-là ces mauvais souvenirs de l'hiver et passons du conditionnel au présent : c'est le printemps, réjouissons-nous !

Archamps,
le 25 mars 2019
Le Maire, Xavier Pin



MATÉRIELS BRUYANTS

L'emploi des matériels bruyants est autorisé :

- du lundi au vendredi
de 8h à 20h
- le samedi
de 9h à 12h
et de 14h30 à 19h
- le dimanche
et les jours fériés de 10h à 12h



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Chers parents d'enfants nés en 2016, il est temps d'effectuer l'inscription de vos enfants au groupe scolaire Raymond Fontaine, pour la rentrée 2019/2020. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à cette démarche sur le site de la mairie dans la rubrique « école » et nos agents vous informeront aux heures d'ouvertures.

La municipalité.



ENVIRONNEMENT

BILAN FESTIVAL FILM VERT À ARCHAMPS



A Archamps a été diffusé le 12 mars le film « l'Homme et la forêt » à la salle polyvalente dans le cadre du Festival du Film Vert initié par la MJC du Vuache. Soixante personnes étaient au rendez-vous pour 1h40 de documentaire sur la vie de la forêt, les relations entre les arbres et avec les animaux, suivi de 30 minutes de débat avec M. Schauli réalisateur. Les gens étaient ravis de rencontrer le producteur en personne qui a expliqué comment a été fait ce film, voir des beaux paysages et une énergie positive en faveur des générations futures et de la planète.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Si vous avez des pins ou cèdres dans votre jardin, vous allez peut-être voir prospérer des nids de chenilles processionnaires au printemps. Fortement urticantes pour les personnes et les animaux, elles descendent ensuite du nid pour se déplacer en file au sol sur plusieurs centaines de mètres.

Nous sollicitons votre bienveillance dans le cas où vous auriez ce type de parasites sur vos arbres. **La lutte contre les chenilles relève de la responsabilité de la commune dans les zones lui appartenant mais de celle des propriétaires d'arbres touchés dans les zones privées. Il convient donc que chaque propriétaire agisse à son niveau. Pensez aux enfants qui jouent dans les jardins et aux chiens susceptibles de marcher sur une procession !**

Pour se faire, vous pouvez :

- Couper et brûler les branches contenant des nids en vous protégeant le corps et le visage ;



- Installer une collerette (en vente dans les jardinerie) autour du tronc puis brûler les chenilles prises au piège lors de leur descente de l'arbre.

Les écraser ne sert à rien et les traitements sont à refaire chaque année.

Quelque-soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles, si ces solutions vous semblent compliquées à réaliser, nous vous incitons à faire appel à des entreprises spécialisées dans le domaine du paysage qui sauront vous proposer une solution adaptée à votre situation.

Le Syndicat Mixte du Salève basé à la Technopole pourra vous donner des conseils plus précis.

UNE ENTREPRISE DURABLE À ARCHAMPS

En avril, nous vous présentons l'entreprise botanic® de la Technopole, dans laquelle le développement durable fait partie du quotidien ! Voici quelques-unes de ses actions :



Energie

Il existe des bornes de recharge des véhicules électriques sur le parking, destinées aux visiteurs et aux salariés. D'autre part, la chaleur de la salle des serveurs informatiques est récupérée pour alimenter une partie des chauffages des bureaux. Le système de chauffage du bâtiment se régule également automatiquement.

Déchets

L'entreprise n'hésite pas à mettre en place des activités ludiques ou jeux pour sensibiliser les agents au tri sélectif des déchets.

Biodiversité

Le site d'Archamps de botanic® a été labellisé « Refuge LPO » il y a plusieurs années en raison de l'installation de végétaux, de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux et de pratiques écologiques (pas de pesticides ni d'engrais chimiques !) pour l'entretien des espaces verts. Des arbres fruitiers ont aussi été plantés récemment dans le jardin de l'entreprise. En projet, un potager et verger bio seront créés pour que les salariés puissent les cultiver et en récupérer la production.

Déplacements

Les employés ont la possibilité d'effectuer du télétravail un jour par semaine ou deux jours par semaine en période de pic de pollution. Le covoiturage est aussi facilité au sein du personnel.

La mairie est fière de ces initiatives, heureuse des échanges futurs autour du sujet et invite toutes les entreprises qui veulent faire connaître leurs actions durables à la contacter.

MARCHÉ D'ARCHAMPS DE PRODUITS LOCAUX

Prochain marché le **samedi 20 avril dès 8h30**, place de l'église. Fruits, légumes, fromages, miel, œufs, traiteur. Venez nombreux vous retrouver autour d'un vin chaud ou d'un café après vos emplettes !



BALLES NEUVES POUR LE TENNIS CLUB ARCHAMPS BOSSEY (T.C.A.B.)

En juin 2018, le Tennis Club d'Archamps Bossey vivait un épisode abrupt et compliqué de son existence. Le Président, le vice-Président et une partie du comité annonçaient leurs démissions avec pour conséquence directe, un risque de cessation d'activité ! Après une réunion de crise, une assemblée ordinaire fut réunie avec l'objectif de reformer un comité. Il y avait urgence !



Au service du club depuis 10 ans, **Jean-Guy Gallière fut nommé Président** et s'attela à la restructuration et à la réorganisation

de la nouvelle équipe durant toute la période de transition de juillet à novembre 2018. Passionné et déterminé, il a su transmettre les valeurs essentielles qui sont aujourd'hui la philosophie principale du club à savoir, que tout le monde trouve du plaisir au travers des services proposés, dans le cadre d'un accueil soigné et attentif. L'homme est aussi très attaché au fait que le T.C.A.B. soit un partenaire et une vitrine d'Archamps. Il considère que l'association d'une manière générale, doit être un ambassadeur de la commune.

Dans cet objectif, il a revu l'organigramme de fond en comble et structuré les différents départements. Il commença par nommer un responsable des ressources humaines en la personne de **Michaël Schneider**, afin de bien définir les différents statuts des intervenants entre profession libérale et salariés entre autres. De même, une commission



d'organisation des compétitions fut mise en place sous la houlette d'**Arnaud Kendziora** responsable de surcroît, de l'arbitrage et de la formation des arbitres. **Emmanuel Antolin** est quant à lui responsable de la commission animations, du site internet : <https://tennisclubarchampsbossey74.com> et du compte facebook. La commission infrastructures est dirigée par **Jérôme Tiberghien et Henri Garabédian** est le trésorier de ce club entièrement redynamisé.

Jean-Guy Gallière est un gestionnaire et il entend travailler en bonne intelligence avec les élus, à ce titre, la nouvelle convention signée en janvier 2019 lui a donné satisfaction, notamment lors du remplacement du chauffage et de la rénovation de la toiture des courts couverts, pris en charge par la mairie. De son côté, il s'engage par le dynamisme et l'image de marque de son club, à représenter fièrement notre commune. Un projet de création d'une salle de réunion type « algéco », attenante à la structure est en cours, en accord avec la mairie, dont le coût sera reporté sur la location.

De même le dossier de l'éclairage va suivre son cours. D'autre part, le nouveau président gère lui-même les relations avec les différents partenaires publicitaires et a conclu avec eux un accord sur 3 ans renouvelables qui s'est déjà traduit par une visibilité nouvelle, par l'intermédiaire d'un affichage au design moderne et jeune de leur marque dans l'enceinte. Une belle preuve de dynamique d'extension unissant les mondes associatifs, économiques et politiques.

Enfin, au chapitre des projets, un minibus a pu être acquis, (une fête pour sa livraison est prévue début avril) grâce à la participation de la Région, qui promet d'attribuer aussi une enveloppe pour la construction de bulles sur le site de Bossey pour la création de « courts indoors » en terre battue. Un projet d'aménagement est à l'étude sur le site des Pommeraies pour un meilleur accueil du public.

Alors, « jeu, set et match » T.C.A.B. et merci à tous les membres de son équipe !

Gaël Louchart



VENTE DE FLEURS ET LÉGUMES BIO

En provenance des serres **Verdonnet-Bouchet & Datasem à Troinex (GE)**.

Pour toutes les personnes qui souhaitent soutenir le sou des écoles d'Archamps, association qui œuvre bénévolement pour offrir activités pédagogiques, matériel et sorties aux élèves de l'école d'Archamps.

Vous pouvez vous procurer un bon de commande à la mairie ou imprimer le bon directement sur le site du sou : <https://archamps-lesou.fr>

Merci de passer commande au plus tard le vendredi 3 mai 2019 et venir retirer votre commande à l'arrêt minute du groupe scolaire Raymond Fontaine le :

Samedi 11 mai 2019 de 10h à 12h

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ABC



L'Ecole de Musique ABC (Archamps – Bossey – Collonges) a ouvert cette année un nouveau cours de culture musicale ouvert aux adultes, quel que soit leur niveau instrumental ! Une fois par mois, le lundi soir, il vise à offrir des clefs pour écouter et aborder la musique sous des angles variés. Seul prérequis : une certaine

curiosité ! Chaque séance est construite autour d'une thématique particulière, ce qui permet d'aborder différentes facettes de la musique au fil des cours. Au fur et à mesure de l'année, les élèves seront donc amenés à se pencher sur l'histoire de la musique et des compositeurs, des éléments d'analyse, des œuvres spécifiques... mais aussi sur des questions telles que l'exotisme en musique, ou celles des liens entre musique « classique » et musique « pop ». Le cours propose également une ouverture aux musiques et cultures du monde, avec deux pays au programme cette année : l'Indonésie (plus particulièrement Bali) et l'Inde. Il est encore possible de venir découvrir ce cours lors des trois derniers cours de l'année (<http://ecoledemusiqueabc.fr/culture-musicale-adulte>) !

LE CARNAVAL - SAMEDI 6 AVRIL 2019



PROGRAMME :

- 13h - 14h20 :** Stand maquillage et photobooth pour les petits et grands enfants !
- 14h :** Début du concert de la Batouk « ça Percute ! »
- 14h30 :** Départ du Super Cortège à partir de Collonges.
- 16h :** Arrivée du Super Cortège au Parc d'Archamps : stands buvettes, beignets, crêpes, popcorn, barbe à papa !
- 16h30 :** Spectacle « Dacing Super Héros ! » animé par les enfants, organisé par le SEJA de Collonges !
- 16h45 :** On brûle le Vilain d'hiver !!!!
- Dès 18h :** Paëlla géante sur place ou à emporter !

ITINERAIRE :

Départ : École Primaire Charles Perrault > Rue Verdi (Collonges) > Place de Savoie (Collonges) > Rond point de la Mairie (Collonges) > Chemin du plan (Collonges/Archamps) > Route de Vovray (Archamps) > Route de Bleicheins (Archamps) > **Arrivé :** Parc d'Archamps.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES gendarmerie nationale



Les vacances de Pâques approchent à grands pas et pour ceux qui ont la chance de partir, il est important de

prendre les précautions nécessaires à protéger la maison durant votre absence. Pour ce faire, la gendarmerie nationale a mis en place l'opération « tranquillité vacances ». **Vous trouverez sur le site <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>**, toutes les modalités et réflexes adéquats pour passer de belles vacances en toute quiétude. Nous vous recommandons vivement de le consulter.

Gaël Louchart

PERMANENCES INFORMATIQUES

Nous rappelons aux personnes intéressées que des permanences informatiques sont organisées par la municipalité, tous les premiers mercredis du mois de 9h à 12h, en salle polyvalente. Ces séances sont ouvertes à tous, de 18 à 98 ans. Inscrivez-vous en mairie : accueil@mairie-archamps.fr ou par téléphone au 04 50 43 62 18.

ATTENTION ! Il n'y a pas de séances durant les mois de juillet et août.



COUP DE COEUR

La municipalité a le plaisir d'accueillir un nouvel Archampoise en la petite personne de **Sienna Nivoix**. Elle est née le 23 novembre 2018.

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons nos plus sincères félicitations aux heureux parents Katie et Kevin Nivoix.